



RAPPORT

2021

D'ACTIVITE



Mission Locale Pour l'Emploi  
Strasbourg & Eurométropole





## LE RÉSEAU DES MISSIONS LOCALES

Présentes sur l'ensemble du territoire national, les 440 Missions Locales exercent une mission de proximité, avec un rôle essentiel : accompagner tous les jeunes sortis du système de formation initiale, âgés de 16 à 25 ans, qui le souhaitent ou qui en expriment le besoin, dans leur parcours d'accès à l'emploi, à la formation et à l'autonomie sociale (santé, logement, mobilité, etc.). Elles contribuent à l'élaboration et à la mise en œuvre dans leur zone de compétence, d'une politique locale concertée d'insertion professionnelle et sociale des jeunes, en mobilisant les compétences de l'ensemble des partenaires publics et privés, dont les entreprises.

Ainsi, chaque année 1.3 millions de jeunes sont accompagnés par les Missions Locales qui constituent le 1er réseau national d'insertion des jeunes. La finalité de l'action de chaque Mission Locale est de renforcer l'accès à l'autonomie des jeunes en répondant à leurs besoins et leurs attentes dans les champs de l'emploi, de la formation, de l'accès aux droits sociaux, de la citoyenneté, du logement, de la santé, de la mobilité, de l'accès à la culture, au sport et aux loisirs..

### Nos 3 missions principales

#### L'ACCOMPAGNEMENT

Construire et accompagner les parcours d'insertion dans le cadre d'une approche globale, qui recherche la participation et la responsabilisation du jeune.

- Un service de proximité,
- Une permanence Conseil et Information avec un accueil sans RDV,
- Un accompagnement personnalisé,
- Des aides financières, accès aux droits,
- Des actions collectives dans le domaine de l'emploi, la formation, la mobilité....

#### L'EMPLOI

Rapprocher les besoins en main d'oeuvre des entreprises de la demande d'emplois des jeunes.

- Un service d'appui au recrutement,
- Une information sur les aides et les contrats aidés,
- La proposition de profils adaptés,
- Un chargé relation entreprise par territoire, par entreprise,
- Une continuité du suivi au-delà de l'embauche.

#### LE PARTENARIAT

Développer le partenariat local au service des jeunes, à partir de l'analyse de leurs demandes et de leurs besoins.

- Une intervention hors les murs en lien avec les acteurs de quartier,
- Une implication dans les instances de développement local,
- La participation ou la mise en œuvre d'actions en partenariat.



Repenser nos méthodes de travail, organiser nos pratiques professionnelles entre l'accueil et l'accompagnement en physique et en distanciel, maintenir notre mission de service public et travailler à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des adultes BRSA a été le défi permanent de cette année 2021.

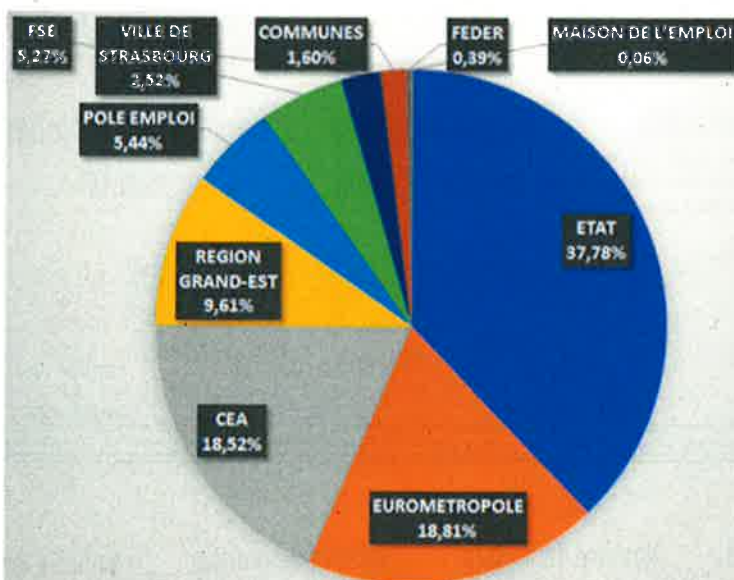


Au cœur des actions liées au **PLAN DE RELANCE JEUNES**, nous nous sommes par ailleurs investis pour l'accès à l'autonomie des publics et le soutien aux entreprises. Le plan « 1 jeune, 1 solution » a impliqué de trouver de nouveaux locaux pour déployer la **GARANTIE JEUNES** et répondre qualitativement à un objectif ambitieux. De la même manière, 2 postes à temps plein ont été créés pour intervenir auprès des jeunes mineurs dans le cadre de notre nouvelle mission sur « **L'OBLIGATION DE FORMATION** ».

Notre mobilisation aux côtés des acteurs de l'emploi et de l'insertion s'est avérée nécessaire pour que **LES TENSIONS DE RECRUTEMENT** ne deviennent pas un frein à la reprise économique. Les conseillers relation entreprise ont multiplié les actions au plus près des employeurs qui présentent des besoins : visites, salons de l'emploi, infos-métiers, speed dating, aide aux recrutements.

La mise en œuvre du programme expérimental de remobilisation des publics dits « **INVISIBLES** » et durablement éloignés de l'emploi a permis d'éprouver le parcours initialement pensé et de le confronter à la réalité. L'enjeu pour 2021 était sa montée en charge dans un contexte où de nouvelles approches d'accompagnement des publics exclus ont pris tout leur sens.

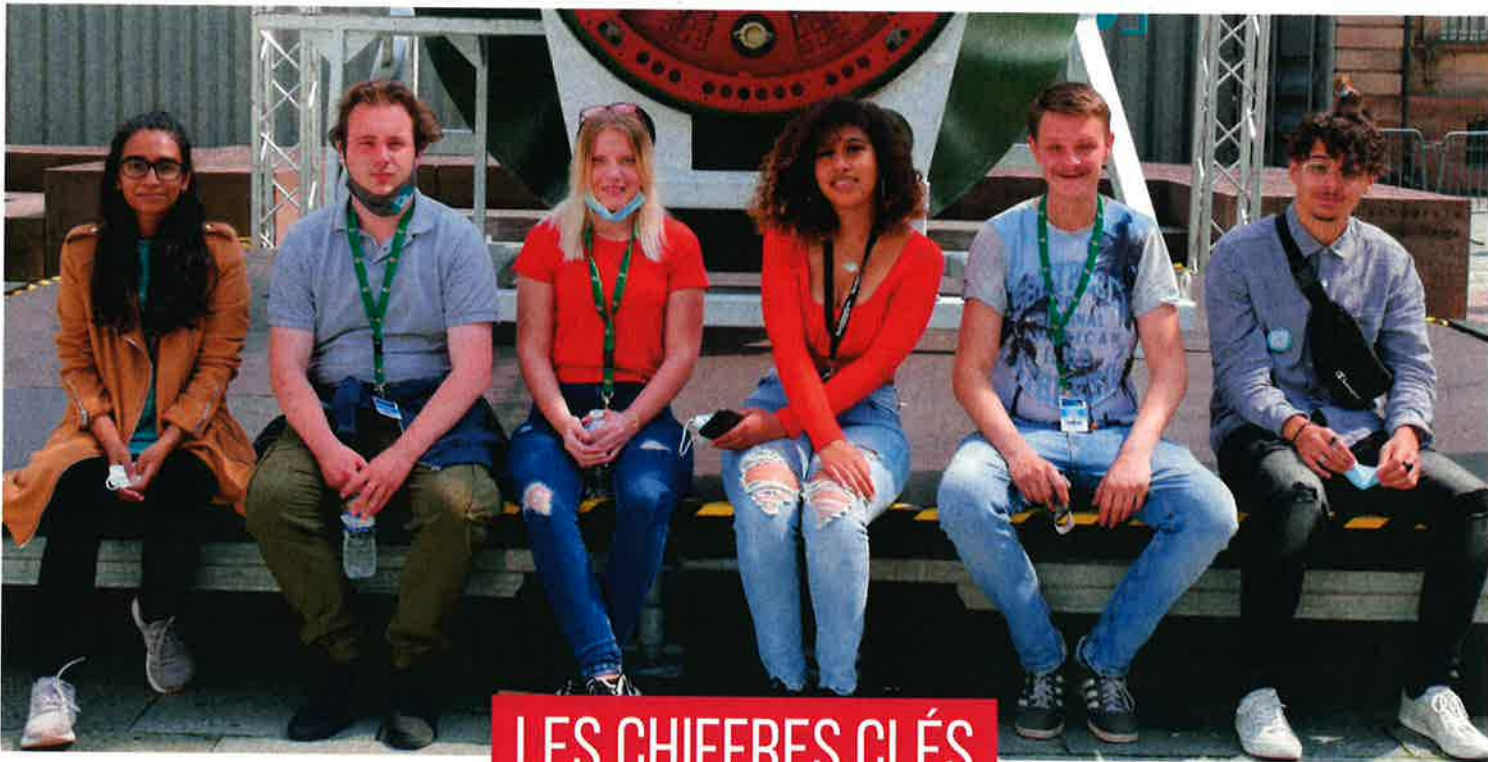
Enfin, les moyens dédiés au consortium **JOB COACHING** constitué par les Missions Locales du Bas-Rhin, l'Atelier, Entraide Emploi, GIPFI SCOP, Geny Intérim et l'URSIEA ont été reconduits pour 2022, permettant de pérenniser certains postes engagés pour l'expérimentation d'une Plateforme départementale d'accompagnement et de préparation intensive à l'activité des nouveaux entrants dans le RSA.



- Effectif total sur l'année : 95 salariés,
- 86 % des professionnels en lien direct avec le public (accueil, accompagnement, accompagnement dans l'emploi),
- 5 points d'accueil de proximité répartis sur l'Eurométropole,
- 1 point d'accueil de proximité à Erstein,
- 1 équipe et des locaux dédiés Garantie Jeunes,
- 1 équipe dédiée à l'accompagnement des bénéficiaires du RSA dont un public adulte,
- 1 pôle social,
- Une délégation de la gestion du Fonds d'Aide aux Jeunes par l'Eurométropole de Strasbourg
- Un axe emploi transfrontalier en partenariat avec la Maison de l'Emploi de Strasbourg.

#### Des projets expérimentaux en 2021 :

- Le projet "REAJI" - PIC Invisibles,
- La mise en œuvre de la plateforme d'accompagnement et de préparation intensive à l'activité "Job Coaching" dans la continuité de la prise en charge rapide proposée par la plateforme d'accueil et d'orientation,
- Le projet "FOCALE", un parcours innovant en faveur des habitants du Neuhof et de la Meinau les plus éloignés de l'emploi en partenariat avec la Maison de l'Emploi.



## LES CHIFFRES CLÉS



**8 059**

jeunes en contact



**5 975**

jeunes accueillis

\*Sont considérés comme "Jeunes accueillis", les jeunes qui ont eu au moins un événement de nature "Entretien individuel", "Atelier" ou "Info collective" au cours de l'année.



**2 940**

jeunes accueillis pour la 1ère fois



**136 300 contacts**

dont 33 856 entretiens au total

**3 468**

entrées en parcours contractualisé

**829**

entrées en Garantie Jeunes

**2 576**

entrées en situation d'emploi

**939**

entrés en situation formation

**330**

entrés en alternance

Nombre de jeunes accueillis

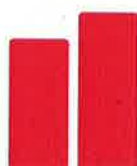
5 461 **5 975**



2020 2021

Nombre de premiers accueils

2 438 **2 940**



2020 2021

Nombre de jeunes entrés en emploi

2 282 **2 576**



2020 2021

Nombre de jeunes entrés en formation

934 **939**



2020 2021

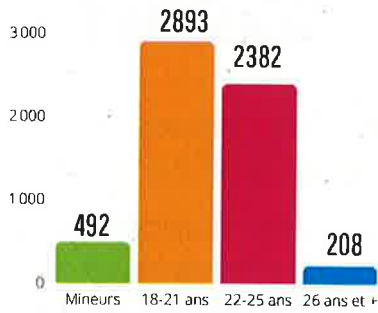
Nombre de jeunes entrés en alternance

245 **330**

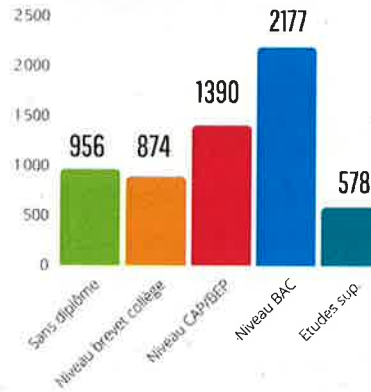


2020 2021

### AGE DES JEUNES ACCUEILLIS\*



### NIVEAU DES JEUNES ACCUEILLIS\*



Jeunes hébergés par parents  
**3262**



Jeunes en logement autonome  
**1108**



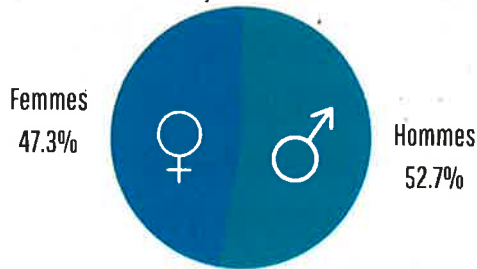
jeunes hébergés par famille  
**466**



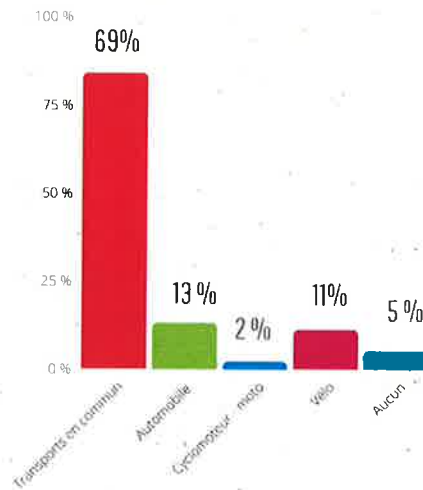
Jeunes sans logement ou autres types  
**1139**

### Répartition Femmes/Hommes

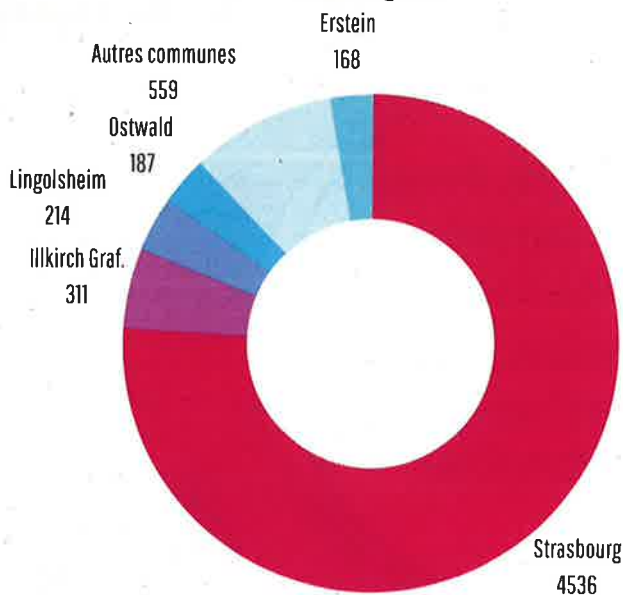
\*5975 jeunes accueillis



### Moyens de locomotion des jeunes accueillis\*



### Répartition des jeunes accueillis\* par commune d'origine



Taux jeunes accueillis résidant un QPV

**31%**



# LE PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

## Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)

Le PACEA est un parcours d'insertion professionnelle sur mesure qui permet aux jeunes de 16 à 25 ans révolus d'accéder à l'autonomie et à l'emploi durable. Il s'agit d'un contrat d'engagement réciproque signé par le jeune et la Mission Locale, après un diagnostic initial qui permet d'identifier la situation, les demandes, les besoins ou les attentes du jeune ainsi que les compétences acquises.

Cet accompagnement s'étale sur une durée de 24 mois consécutifs. En fonction de la situation et des besoins du jeune, le conseiller référent peut accorder le versement d'une allocation au cours PACEA. Elle est destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers et dans l'emploi et l'autonomie.

Au total 3 428 jeunes  
accompagnés dans le  
cadre du PACEA sur l'année

2 081 jeunes ont signé un  
PACEA avec la Mission  
Locale en 2021, soit une  
augmentation de 17 %  
par rapport à 2020

31 % jeunes QPV  
55 % hommes  
5 % jeunes mineurs  
53 % des jeunes ont un  
niveau inférieur ou égale  
au CAP/BEP

3 617 situations d'emploi,  
formation, stage, bénévolat au  
cours de la période  
1 058 jeunes sortis du dispositif en 2021  
avec une situation positive  
emploi-formation





En 2021, **829 jeunes** de notre territoire d'intervention sont entrés dans le dispositif soit **140 % de plus** qu'en 2020 (346 entrées réalisées). En milieu d'année l'assouplissement des conditions d'entrée et des modalités de mise en œuvre a facilité l'accès de la GJ à certains jeunes. Ce résultat est à mettre en lien avec la volonté de l'Etat d'accompagner 200 000 jeunes en Garantie Jeunes au niveau national.

La Garantie Jeunes est un droit ouvert qui s'adresse aux jeunes de 16 ans à moins de 26 ans, en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude (NEET). Elle est fondée sur le principe de "l'emploi d'abord".

Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, les jeunes sont accompagnés de manière intensive et collective durant la première période du parcours et bénéficient de mises en situation professionnelle. Cet accompagnement est assorti d'une allocation mensuelle pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi : 497,50 € par mois en 2021.



### LES SITUATIONS PROFESSIONNELLES DÉMARRÉES EN COURS DE PARCOURS GJ

1 058 situations au total dont :

- 78 contrats en alternance ( un chiffre en forte augmentation)
- 116 CDI ou CDD de plus de 6 mois
- 391 CDD
- 243 immersions en entreprise
- 194 formations débutées dont 64 formations qualifiantes ou certifiantes

### LES RESULTATS EN FIN DE PARCOURS GJ

411 sorties de Garantie Jeunes en 2021, dont :

- 35 % de sorties anticipées du dispositif
- 61 % des jeunes sont en situation d'emploi ou en contrat en alternance à l'issue de leur parcours GJ sur 12 mois.
- 391 CDD
- 243 immersions en entreprise
- 194 formations débutées dont 64 formations qualifiantes ou certifiantes

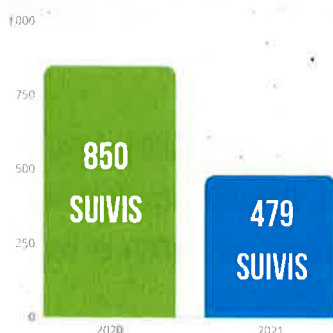




## LE PROJET PERSONNALISE D'ACCES A L'EMPLOI



Le projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE) s'adresse à tous les demandeurs d'emplois. Pour les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, Pôle Emploi peut déléguer le suivi de ce projet professionnel à la Mission Locale. Dans ce cas, le suivi est assuré par un conseiller de la MLPE.



Le partenariat entre la Mission Locale et Pôle Emploi permet une intervention conjointe et complémentaire du SPE sur le territoire. Les directions se rencontrent trimestriellement pour définir les axes collaboratifs entre les 2 équipes. Le repérage et la mobilisation des jeunes sur des grands recrutements ou sur des actions de formation se réalisent en étroite coopération.

## ACCOMPAGNEMENT A L'ORIENTATION ACTIVE

L'accompagnement à l'orientation active (AOA) permet aux jeunes :

- D'élaborer un projet professionnel
- D'élaborer un projet de réorientation,
- De Valider ou de consolider un projet professionnel
- De découvrir l'environnement professionnel et économique



Il se réalise en entrées et sorties permanentes et se constitue de séquences individuelles ou collectives. Ces séquences sont modulables et s'adaptent au besoin du jeune tout au long de son accompagnement. L'AOA est réalisé par des conseillers dédiés.

### 388 jeunes ont suivi un parcours d'orientation en 2021

47 % femmes

53 % hommes

90 % de jeunes majeurs 18 ans et plus

31 % issus d'un QPV

→ 164 JEUNES SONT SORTIS AVEC UN PROJET VALIDÉ.

→ 108 JEUNES SONT SORTIS POUR EMPLOI/ALTERNANCE OU FORMATION.



Dans le cadre de la Permanence Conseil Information (PCI) organisée chaque matin sans RDV, 3 jeunes en SERVICE CIVIQUE font la promotion de la Carte JEUN'EST. L'appui des services civiques a permis l'ouverture d'un compte JEUN'EST pour 143 jeunes inscrits à la MLPE.





## L'OBLIGATION DE FORMATION



L'obligation de formation concerne tous les jeunes mineurs qui ne sont ni scolarisés, ni en formation, ni en emploi. Le lancement national de l'obligation de formation et sa mise en œuvre par le réseau des Missions Locales a particulièrement mobilisé notre action vers les mineurs. La gestion des listes RIO/I-MILO est énergivore et la relation avec les CIO est importante. Il existe un bon partenariat entre la Mission Locale et les services de l'Education Nationale sur le territoire de Strasbourg.

**Au 31 décembre 2021 :**

- 1 089 jeunes ont été signalés sur la base RIO
- 669 jeunes décrocheurs sont inscrits à la MLPE
- 328 jeunes remplissent leur obligation de formation
- 248 jeunes sont accompagnés en PACEA
- 80 jeunes sont en situation emploi/formation

## L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES JEUNES

Une part des jeunes inscrits à la Mission Locale présente une situation sociale incertaine, marquée par la précarité et l'éloignement avec le marché du travail. Pour répondre à la problématique de ce public, la Mission Locale dispose d'un poste de travailleur social à temps plein, financé par la Collectivité Européenne d'Alsace. L'accompagnement social des jeunes est assuré par une assistante sociale diplômée. Le travailleur social agit en concertation étroite avec les conseillers. Son intervention s'adresse aux jeunes les plus vulnérables, pour lesquels un diagnostic social est prescrit avant de les engager dans une démarche professionnelle. Le travailleur social réalise un bilan social et mobilise des réponses sociales adaptées pour sécuriser le parcours vers l'emploi et/ou la formation.

- 313 jeunes concernés par l'accompagnement social en 2021
- 49 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement social renforcé
- 1 300 contacts (dont 405 entretiens individuels et 345 entretiens téléphoniques)

# L'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL DES BRSA



La Mission Locale Pour l'Emploi propose une offre de service qui permet aux jeunes et aux adultes bénéficiaires du RSA (BRSA) d'être accompagnés dans le cadre d'un parcours personnalisé vers une insertion sociale et professionnelle. Depuis 2020, le suivi des BRSA est mis en œuvre dans le cadre de deux projets distincts : l'accompagnement professionnel des adultes BRSA (public de 26 ans et +) et l'accompagnement professionnel des jeunes femmes de moins de 26 ans avec enfant(s) et au RSA majoré jusqu'à 30 ans. Cette action est co-financée par le Fonds Social Européen.

## 802 BÉNÉFICIAIRES DU RSA ÂGÉS DE 26 ANS ET +

ACCOMPAGNÉS SUR UN RETOUR À L'ACTIVITÉ EN 2021

46 %  
sorties emplois durables

10.5 %  
sorties formation

## 258 JEUNES MAMANS BÉNÉFICIAIRES DU RSA

ACCOMPAGNÉES SUR UN RETOUR À L'ACTIVITÉ EN 2021

25 %  
sorties emplois durables

8 %  
sorties formation

## JOB COACHING : une expérimentation réussie

Job Coaching est un projet départemental né en réponse à l'appel à projet 2019-2021 « PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉPARATION INTENSIVE À L'ACTIVITÉ DES NOUVEAUX ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA » de la Collectivité Européenne d'Alsace. Job Coaching propose aux nouveaux entrants bénéficiaires du RSA, un accompagnement intensif sur une période de 3 mois. Cet accompagnement se fonde sur la méthode, les techniques et les outils de coaching. Job Coaching est représenté par un consortium constitué par le réseau des ML67, l'Atelier, GIPFI, Entraide Emploi, GENY Intérim, l'URSIEA. Après 2 ans d'expérimentation, Job Coaching est pérennisé en 2022.

## 1 642 NOUVEAUX BÉNÉFICIAIRES DU RSA

ACCOMPAGNÉS SUR UN RETOUR RAPIDE À L'ACTIVITÉ EN 2021

48 %

des BRSA retrouvent une activité de  
type emploi, formation au bout de 3 mois







## LES INVISIBLES : LE BILAN

Financé dans le cadre de l'appel à projet PIC Invisibles, le projet REAJI a pour ambition de faire évoluer les pratiques du "allers-vers" les jeunes de 16 à 29 ans.

La Mission Locale Pour l'Emploi a choisi de porter ce projet dans le cadre d'un consortium réunissant 15 partenaires : les centres socio-culturels, les équipes de prévention, l'Etage, la PJJ, l'Atelier, Fédération des Acteurs de la Solidarité Grand Est.

Le projet s'est déroulé sur 2 ans 1/2. Un allongement de 6 mois a permis de rattraper l'activité qui n'a pas été réalisée pendant les périodes de confinement liées à la pandémie COVID19.

**Le projet REAJI est articulé autour de 4 grandes étapes:**

• **Un premier temps pour « aller vers »** en s'appuyant sur les partenaires locaux. Le premier enjeu de ce projet est d'agir en commun pour capter et repérer les jeunes dits-invisibles, trouver de nouvelles façons de les aborder en mettant l'accent sur une coordination globale des acteurs.

• **Un second temps pour « accompagner vers »** en construisant le parcours du jeune avec un référent unique. L'objectif est d'encourager les jeunes, parfois en marge de la vie sociale, à s'engager dans un réseau et un processus d'insertion basé sur le dialogue, la participation et l'échange

• **Un troisième temps pour « engager vers »** un accompagnement mis en œuvre par la Mission Locale, Pôle Emploi, l'EPIDE, l'Ecole 2ème Chance ou par un autre acteur de l'emploi ou de la formation.

**VAZY!**  
UN PEUT LE FAIRE >>>



## LE PUBLIC

Sur un objectif de 330 jeunes, ce sont au total :  
**364 jeunes dits-invisibles repérés en 2 ans.**

Les filles étaient particulièrement ciblées par l'action :  
**126 filles (35 %) et 238 garçons (65%)**

Les jeunes des Quartiers Prioritaires représentent :  
**46.5 % du public (169 jeunes)**

Les jeunes décrocheurs représentent :  
**40 % du public (147 jeunes)**

## LES RESULTATS

Au 31 mai 2022 :

**156 jeunes** sont inscrits dans un parcours vers l'emploi/formation  
 dont : **51 jeunes** dans le cadre d'un PACEA  
 dont : **30 jeunes** dans le cadre de la Garantie JEUNES

## LES ACTIONS

De nombreuses actions partenariales sont venues enrichir le projet REAJI. Leur objectif : proposer des modalités de remobilisation innovantes.

### 2 actions phares :

- En partenariat avec Artefac La Laiterie, participation des jeunes au festival « **L'Industrie Magnifique** » encadré par l'Ososphère, une plateforme d'actions culturelles strasbourgeoise, partenaire du festival.
- Une fresque peinte sur le site Centre/Nord de la Mission Locale, imaginée et dessinée par les jeunes avec l'appui d'un jeune artiste et réalisée dans le cadre d'un **chantier-éducatif** organisé par la JEEP -service de prévention.







## LES RESULTATS

SITUATION UNIQUE DES JEUNES ACCUEILLIS AU 31.12.2021



1 265

jeunes accueillis  
en emploi



763

jeunes accueillis  
en formation ou scolarisés



357

jeunes accueillis  
en alternance



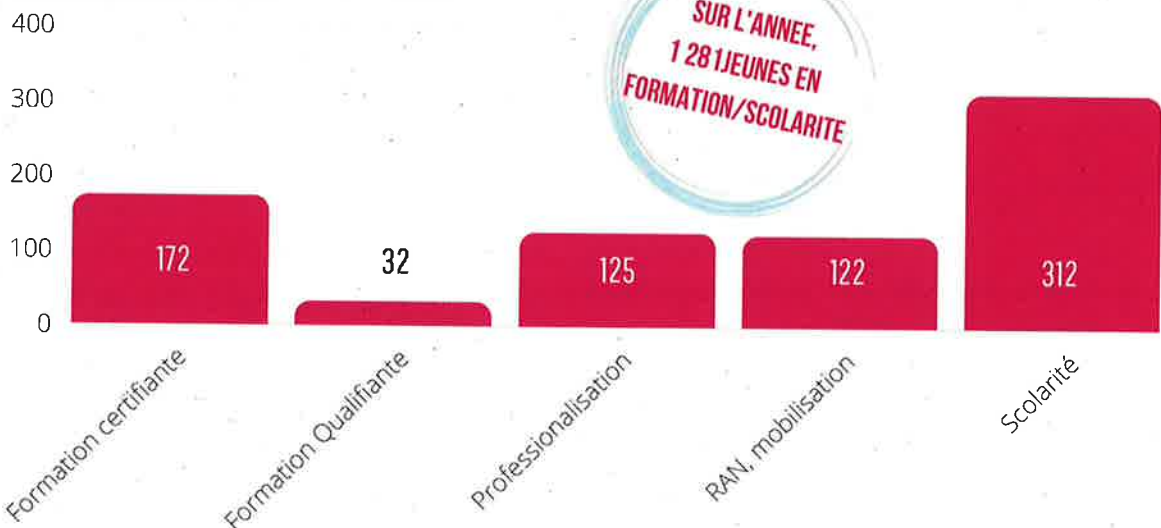
83

jeunes accueillis  
en contrat de volontariat

## FORMATION ET SCOLARITE

Parce que la qualification est un des leviers essentiels de l'accès à l'emploi, la MLPE œuvre quotidiennement pour orienter également les jeunes vers les actions de formation, qu'elles soient qualifiantes ou en amont de la qualification (maîtrise des savoirs de base, orientation, professionnalisation). Ces actions s'inscrivent dans les programmes du PIC et de la Région Grand Est.

\*SITUATION UNIQUE DES JEUNES ACCUEILLIS AU 31/12/2021





## LES RESULTATS

SITUATION UNIQUE DES JEUNES ACCUEILLIS AU 31.12.2021

### L'EMPLOI

Le Plan #1jeune #1solution lancé à l'été 2020, vise à offrir une solution à chaque jeune. Avec plus de 9 milliards d'euros investis, ce plan mobilise un ensemble de leviers : aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières aux jeunes...

Sur l'emploi, le Plan 1jeune 1solution repose sur 3 grands axes :

- Faciliter l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle : mise en place d'aides exceptionnelles à l'embauche des jeunes,
- Orienter et former les jeunes vers les secteurs et métiers d'avenir,
- Accompagner les jeunes éloignés de l'emploi en proposant des parcours d'insertion sur mesure.

\*SITUATION UNIQUE DES JEUNES ACCUEILLIS AU 31/12/2021



- 77.62 % des jeunes ont démarré une situation emploi, formation ou alternance dans les 12 premiers mois d'accompagnement PACEA,
- Les situations Emploi/Alternance représentent 47 % des sorties du PACEA,
- Les situations Emploi/Alternance représentent 62 % des sorties de la Garantie Jeunes à 12 mois.





## LES RESULTATS

## LES AIDES FINANCIERES

Le Fonds d'Aide aux Jeunes est géré par la Mission Locale pour l'Emploi de Strasbourg via la délégation de la Présidence de l'Eurométropole de Strasbourg. Le FAJ est destiné aux jeunes de 18 à 25 ans révolus, français ou étrangers en situation de séjour régulier en France et sous conditions de ressources (revenus n'excédants pas 600€ pour une personne seule et 900€ pour un couple).

En 2021, le FAJ "classique" a été renforcé par 2 nouvelles enveloppes financières :

- Un fonds complémentaire « FAJ Alternance » d'un montant de 150 000 € a été alloué pour soutenir l'accès aux contrats d'apprentissage et de professionnalisation des jeunes âgés de 15 à 25 ans habitant l'Eurométropole de Strasbourg, (expérimentation de septembre 2020 à décembre 2021).
- Une enveloppe de 100 000 € a été votée spécifiquement lors du Conseil de l'EMS du 25/06/2021, en complément d'autres aides exceptionnelles en faveur des étudiants précaires (FSL). Le FAJ « ETUDIANTS » apporte une aide financière aux jeunes étudiants qui connaissent des difficultés particulières liées au contexte sanitaire COVID 19.

**710 244,93 €**

Budget annuel FAJ 2021

**632 659,91 €**

Total aides individuelles versées  
soit 89 % du budget total

**LA MISSION LOCALE A REALISE :**

**402 demandes** FAJ ET FAJ Etudiants (sur 1665 demandes au total)  
**197 demandes** FAJ Alternance (sur 339 demandes au total)

**831 demandeurs**

FAJ et FAJ Etudiants  
36,5 % de femmes  
63,5 % d'hommes

**1 665 demandes**

FAJ et FAJ Etudiants  
instruites

**423 989,83 €**

Montant aides attribuées  
(+ 144 391 € par rapport à 2019)

**90 %**

des demandes concernent  
la subsistance alimentaire

**371 demandeurs**

FAJ Alternance  
42,85 % de femmes  
57,14 % d'hommes

**339 demandes**

FAJ Alternance instruites

**208 670,08 €**

Montant aides attribuées  
FAJ ALTERNANCE

**87 %**

contrat d'apprentissage  
(13% contrat professionnalisation)



## LES ACTUALITES ET LES ACTIONS 2021

### EN RESUME

**Janvier 2021** : Expérimentation du Fonds d'Aide aux Jeunes Alternance. Ce nouveau dispositif soutenu par l'Eurométropole de Strasbourg est une aide financière destinée aux jeunes de 15 à 25 ans qui démarrent contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.



**LES VOILÀ !**

**Février 2021** : la MLPE accueille 3 jeunes en Service Civique qui assurent un service de premier niveau dans le cadre des Permanences d'Accueil et d'Information sans rendez-vous.

**Février 2021** : A Illkirch-Graffenstaden, la MLPE s'associe à l'initiative de la Mairie qui organise un service solidaire pour les jeunes étudiants en situation de précarité.



**Mars 2021** : A Erstein, la MLPE intervient au Collège Romain ROLLAND pour sensibiliser les élèves de 3ème aux méthodes de recherche d'emploi .





## Décret n° 2020-978 Obligation de formation

Depuis septembre 2020,  
l'obligation de sa formation est prolongé jusqu'à 18 ans !

Avenir jeune au fait avec l'ancien sans situation  
(sans études, ni formation, ni emploi) !

**N° Vert 0 805 385 967**

Appelle la Mission Locale de Sierck-Bourg pour un  
accompagnement !

**Avril 2021** : Reconstitution de la Semaine de  
l'Emploi co-pilotée par les Villes Ostwald - Illkirch,  
la MLPE, Pôle Emploi et la CEA



L'accueil physique est possible sur rendez-vous  
Lundi : mardi : mercredi et jeudi  
de 8 h 30 à 12 h 30  
et de 14 h à 17 h

• Privilégions les échanges à distance :  
visio, téléphone et mail

Une question ? Une information ? Une urgence ?  
Un conseiller vous répond par téléphone :

**0805 385 967**

**Mars 2021** : Dans le cadre du plan de relance #1jeune #1 solution,  
le Gouvernement augmente les moyens financiers alloués aux  
missions locales pour permettre une hausse du nombre d'entrées  
en garantie jeunes.



**Janvier 2021** : L'obligation de formation permet de  
repérer et d'amener vers un parcours d'accompagnement  
et de formation les jeunes en risque d'exclusion. Est  
concerné tout mineur de 16 à 18 ans : en situation de  
décrochage du système scolaire, diplômé ou non et qui  
n'est ni en emploi ni en éducation ni en formation.

**Semaines de l'EMPLOI**  
du 6 au 16 avril 2021

À partir du 6 avril :

- Tu peux **postuler** en ligne pendant 10 jours
- Tu peux déposer **CV** et **lettre de motivation** pour tenter de décrocher un entretien !

**Conditions :**

- Avoir créé un compte personnel au préalable
- Utiliser ton identifiant Pôle Emploi pour te connecter si tu en as un

**Avril 2021** : L'offre de service de la MLPE s'adapte aux mesures  
sanitaires liées à la pandémie COVID19, en gardant comme  
priorité de maintenir une qualité d'écoute et de service aux  
jeunes.

**GJ Garantie Jeunes** Le Réseau des Missions Locales

Un accompagnement personnalisé pour les jeunes

**EN ROUTE VERS L'AVENIR!**

**POUR QUI ?**  
Tu as entre 16 et 25 ans ?

**COMMENT ÇA SE PASSE ?**  
Un suivi Mission Locale

**TON OBJECTIF ?**

**UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL**

**C'EST OÙ ?**

**UNE ALLOCATION EN APPUI DE L'ACCOMPAGNEMENT 497€**

**Mai 2021** : Depuis la Grand Roue, Sofiane et Sarah nous font un joli  
clin d'œil en compagnie de leur conseillère relation entreprise après  
avoir signé un CDI dans la zone Shopping Promenade de  
Vendenheim. La Mission Locale accompagne le Plan de Relance  
1Jeune 1Solution.



**Juin 2021** : Café Contact en virtuel, les jeunes échangent avec les employeurs connectés à distance.

**Juin 2021** : Lancement du Chantier Educatif encadré par la JEEP. Des jeunes faisant partie du projet REAJI PIC-INVISIBLES passent une couche de blanc sur les murs de la Mission Locale avant d'y dessiner une fresque géante.



**TA MOTIVATION + UN COACH**

**UN EMPLOI**

C'est le défi que nous allons relever avec toi

La proposition est ici de créer des liens directs entre des jeunes, à la recherche d'un emploi et des cadres habitués au recrutement.

 <b>MOTIVATION</b> Être responsable et acteur de sa recherche	 <b>COACH</b> Accompagnement personnalisé et partage de réseau professionnel	 <b>EMPLOI</b> Obtenir un CDI ou un CDD de plus de 6 mois
--	---	--

contact : [lesjeunesversemploi@gmail.com](mailto:lesjeunesversemploi@gmail.com)

**Juin 2021** : Parrainage Emploi : une vingtaine de jeunes accompagnés en Garantie JEUNES ont bénéficié d'une belle dynamique partenariale avec des chefs d'entreprise bénévoles.

**Juin 2021** : Des moments comme on les aime. Déjeuner commun entre jeunes et conseillers avec notre Présidente Marie-Dominique DREYSSE venue découvrir l'avancée de la fresque du projet REAJI PIC-INVISIBLES.







**Juin 2021** : A Lingolsheim, en partenariat avec le CSC l'Albatros, la MLPE participe aux rencontres des acteurs de l'emploi, organisées du 20 mai au 24 juin.

**Juillet 2021** : La MLPE est présente au forum vers l'emploi organisé sur le QPV la Cité de l'ILL.



**Juin 2021** : Toujours dans le cadre du projet REAJI - PIC INVISIBLES, des jeunes sont associés pour organiser l'exposition Cosmos District imaginée par le collectif d'artistes Ososphère.

**Juin 2021** : Inauguration des nouveaux locaux dédiés à l'accompagnement collectif GARANTIE JEUNES à l'occasion de l'Assemblée Générale de la MLPE.







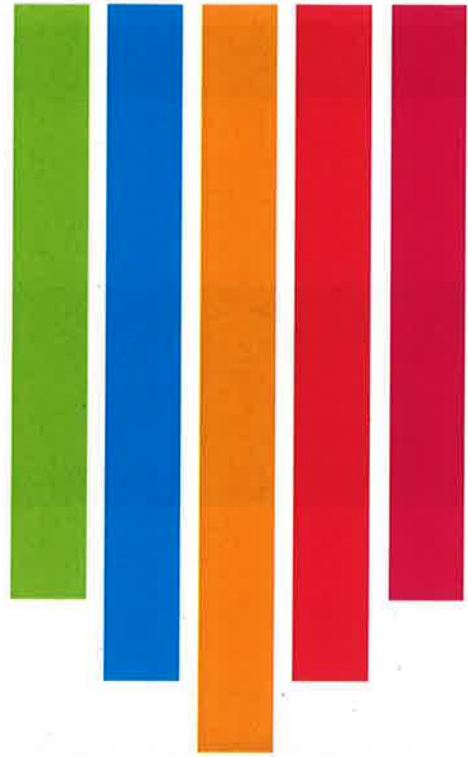
**Eté 2021** : Durant l'été, la MLPE participe à de nombreuses initiatives portées par ses partenaires pour aller à la rencontre des jeunes au cœur des quartiers.



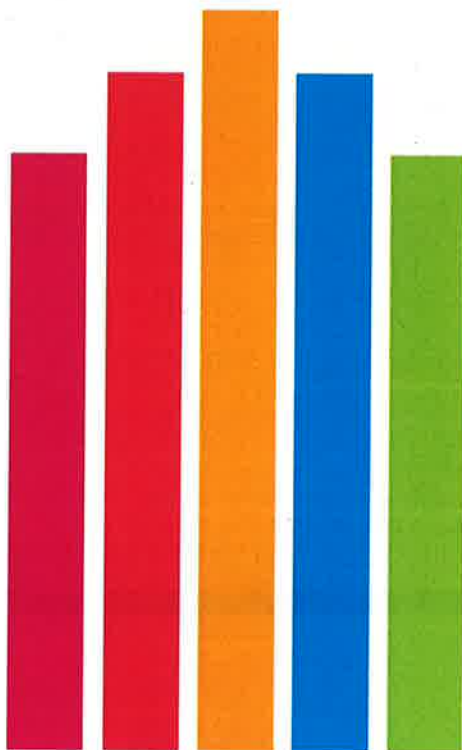
**octobre 2021** : La MLPE permet l'organisation de nombreux recrutements dans ses locaux. Ces initiatives se sont multipliées en fin d'année pour soutenir le nouveau Plan de Réduction des Tensions en Recrutement.

**Tout au long de l'année 2021** : Toujours engagés, avec ou sans masque, les conseillers sont présents lors des forums et manifestations organisés sur le territoire de la Mission Locale.





# RAPPORT FINANCIER 2021



# Association MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI

Présentation de vos principaux indicateurs financiers

## Association MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI

### ◆ RESSOURCES ASSOCIATIVES

	2021	2020	Evolution
Concours publics et subv. d'exploitation	5 552 429 €	4 945 369 €	+12,3%
Cotisations des adhérents	0 €	0 €	
Dons, Mécénats, Legs	20 €	0 €	
Contributions financières	81 745 €	21 983 €	+271,9%
Utilisations des fonds dédiés	179 283 €	7 700 €	
<b>Total des ressources</b>	<b>5 813 477 €</b>	<b>4 975 052 €</b>	<b>+16,9%</b>

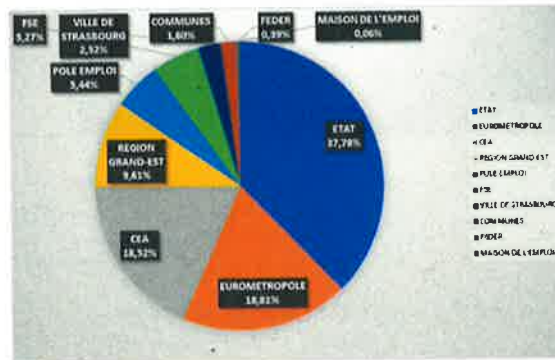
Les subventions d'exploitation sont en hausse de 612 K€, Les principales variations concernent :

- Une hausse de la CEA (+ 416,8 K€) principalement liée avec la Plateforme 1 et la Plateforme 2;
- Une hausse de l'Etat (+ 330,6 K€) principalement liée au plan relance et contrebalancé par la fin de l'IEI ;
- Une baisse de l'Eurométropole (- 48,7 K€) liée à la subvention exceptionnelle du FAJ Alternance en 2020;
- Une hausse de la subvention Pôle Emploi (+ 18,6 K€);
- Une baisse du FSE à hauteur de 86 K€ (en lien avec la fin de l'IEI en 2020) et l'absence de subvention Orange (-20 K€).

Les reprises de fonds dédiés correspondent au FAJ de la DRDJSCS (50 K€) et de l'Eurométropole (24 K€) ainsi qu'au FAJ Alternance (97,9 K€) et à la subvention Orange (7,4 K€).



## ◆ RÉPARTITION PAR FINANCEUR



## ◆ CHARGES DE FONCTIONNEMENT

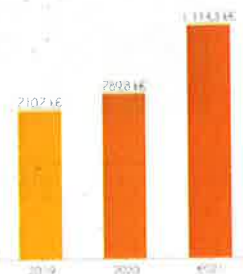
Année	Montant (€)	Pourcentage
2021	1 114 283 €	19,13%
2020	789 781 €	15,85%



+41,1%

+324 502 €

Produits d'exploitation +16,9%



Les principales variations des charges de fonctionnement s'expliquent par :

- des fournitures de petits équipements (+ 9,7 K€);
- les frais d'électricité/gaz (+ 12,9 K€);
- des prestations de services liées aux actions (+ 83,5 K€);
- les locations immobilières (+ 54,5 K€), charges locatives (+ 7,3 K€), les frais de nettoyage (+ 24 K€) et de surveillance/sécurité (+ 5,7 K€);
- les frais de déplacements et réceptions (+8,2 K€) et de séminaire (+ 4,4 K€);
- les dépenses de personnel intérimaire et extérieur à l'entreprise (+ 64,7 K€), les honoraires (+24,1 K€) et les frais de téléphonie (+ 6,9 K€).

IMPÔTS ET TAXES



Les principales variations des impôts et taxes s'expliquent principalement par :

- la taxe sur salaire (+19,8 K€);
- l'obligation de contribution à la formation (+ 10 K€);

CHARGES DE PERSONNEL



La masse salariale est en hausse (+253 K€ bruts), hausse contenue du fait du non remplacement de 3 cadres absents courant 2021. La hausse s'explique par de nouvelles embauches réalisées en lien avec les nouvelles actions (Plateforme 1 et 2) et par une revalorisation des salaires au 1er octobre suite à l'avenant 65. Les provisions de congés payés, RTT et de précarité sont en baisse (- 59,6 K€).

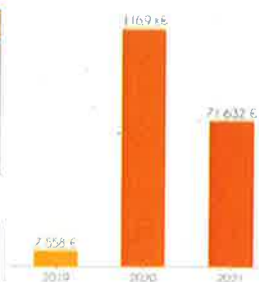
## ◆ RÉSULTAT DE L'EXERCICE

2021	71 632 €	1,23%
2020	116 871 €	2,35%

 -38,7%

-45 239 €

Produits d'exploitation : +16,9%



Le résultat de l'exercice s'élève ainsi à 71,6 K€ et représente 1,23% du total des produits.

## ◆ CONCLUSION

L'année 2021 se clôture avec un résultat équilibré grâce à une bonne maîtrise des dépenses.

**Compte de résultat 2022 :**

La MLPE devra faire face à la revalorisation du point au 01/01/22 ainsi qu'à l'effet report de la nouvelle classification mise en place au 01/10/21 qui aura un impact sur une année pleine. Le dispositif REAJ/PIC invisible a pris fin au 31/12/21.

**Trésorerie 2022 :**

La trésorerie 2022 sera impactée par les dépenses nécessaires à la gestion du plan relance et à l'emploi des fonds dédiés FAJ.



